

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cela me paraît être une curieuse manière de procéder.

M. FOSTER : Ils ont de curieuses lois dans cette province.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est un curieux moyen de jouer au plus fin. Si en vertu de la loi, la municipalité ne peut pas faire don d'un terrain, je ne vois pas comment le gouvernement peut en obtenir possession.

M. FOSTER : Le gouvernement a payé \$5 pour ce terrain, de sorte que ce n'était plus un don.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et la municipalité a payé la balance ?

M. FOSTER : La municipalité ne donne pas le terrain puisqu'elle le vend \$5.

M. LAURIER : S'il y a eu une expropriation à la demande du gouvernement, le ministre de la justice doit en savoir quelque chose.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Tout cela est en dehors de la véritable question qui est celle-ci : Quelle justification avez-vous pour dépenser \$10,000, quand même vous auriez un terrain de \$50, de \$500 ou de \$700 pour y construire un bureau de poste, dans un village dont le revenu postal ne dépasse pas \$400. C'est une des opérations les plus condamnables. Elle est injustifiable ; le ministre des finances ni aucun de ses partisans n'ont encore donné une bonne raison pour l'expliquer. La position est tout à fait insoutenable. Il est indiscutable que cet édifice nous coûtera plus de \$400 d'intérêt sur le capital, et nous aurons à l'entretenir, à le chauffer, à payer un gardien, des salaires aux employés, à fournir l'éclairage, et le résultat sera qu'avec un revenu de \$400, nous aurons à payer une dépense annuelle de \$1,000. Le gouvernement ne prétend pas que Laprairie est un centre de distribution, ou qu'il y a là de grands établissements qui donnent indirectement de forts revenus postaux ; il allègue simplement que la municipalité a offert un terrain valant en moyenne sept ou huit pour cent de la somme qu'on nous demande de voter.

M. LANDERKIN : Je viens de découvrir une des raisons. Cette promesse a été faite au moment où une élection partielle devait avoir lieu et cette élection a été emportée grâce à cette promesse. On assurait aux électeurs qu'ils auraient un bureau de poste si le candidat conservateur, le Dr. Brisson, était élu, et je crois qu'il l'a été.

M. DESJARDINS (Hochelaga) : Il a été défait.

M. LANDERKIN : Il le méritait et j'en suis content. Cette promesse diabolique a été faite, et bien qu'elle puisse n'avoir pas réussi, c'est pour la tenir qu'un crédit a été voté, et c'est probablement parce que le Dr. Brisson n'a pas été élu, que les travaux n'ont pas été commencés. Le Dr. a été défait et le gouvernement n'a pas commencé les travaux ; il les a retardés jusqu'aux dernières élections générales et alors, il a dit : nous allons nous exécuter si vous élisez un partisan du gouvernement. N'est-ce pas honteux pour le pays de se trouver dans une telle position ?

M. MILLS (Bothwell) : Quelle est la population de Laprairie, et que coûtera l'entretien annuel de cet édifice, y compris l'éclairage le chauffage et le gardien ?

M. CURRAN : Il y a environ 1,800 dans le village et 2,200 dans la paroisse.

M. LANDERKIN : Et c'est tout le revenu que donne cette population et c'est là la raison que l'on donne pour construire cet édifice ? Il y a certainement erreur quelque part. Retirez cette demande de crédit. C'est une insulte pour le pays.

M. MILLS (Bothwell) : Je suppose que dans tous ces endroits où le gouvernement se propose de construire des édifices publics, il tient compte du revenu que donne la localité, et calcule ce que coûtera l'entretien de ces édifices. A quoi s'élèvent ces frais d'entretien ?

M. FOSTER : Je regrette que l'honorable député de Bothwell n'ait pas plus de confiance dans les calculs de l'honorable député d'Oxford-sud, qui vient justement de dire à quoi s'élèveront ces frais, par année. Il y aura un faible pourcentage sur la dépense totale, si l'on tient compte de l'intérêt sur le capital. Pour un petit édifice de ce genre, l'entretien ne coûtera pas cher, puisque le maître de poste s'en chargera lui-même. Il faudra faire les réparations nécessaires. L'éclairage et le chauffage d'un petit édifice ne s'élèvent pas à grand'chose.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et le salaire du maître de poste ?

M. FOSTER : Il reçoit son salaire quand même.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vous verrez que la dépense totale s'élèvera à \$1,000 par année.

M. FOSTER : L'honorable député de Bothwell paraît en douter.

M. MILLS (Bothwell) : Je voudrais connaître l'estimation, car le gouvernement a dû en faire une, dans tous les cas de ce genre.

M. BARRON : Une des raisons données par l'honorable ministre pour la construction de ce bureau de poste, c'est qu'un terrain a été donné ou plutôt a été exproprié, pour cette fin.

M. FOSTER : Ce n'est qu'une des raisons, une autre, c'est que le crédit couvrant cette dépense a été voté.

M. BARRON : Je crois que beaucoup de localités dans ma circonscription devraient aussi obtenir des crédits.

M. FOSTER : Régions celui-ci d'abord.

M. BARRON : Je veux faire voir par des comparaisons combien il est injuste de dépenser \$10,000 dans un village de 1,800 habitants, dont le revenu n'est que de \$400, pendant qu'on refuse la même faveur à des localités dans Ontario. Prenons, par exemple, le village de la Chute Fénelon. Sa population est d'environ 1,800, comme Laprairie ; mais la population desservie par ce bureau de poste est de 300 au 400 en plus. Le revenu annuel de la Chute Fénelon est de \$1,864,58. Je vais faire une offre au ministre des finances s'il veut s'engager à construire à cet endroit un bureau de poste de \$10,000 ; il aura un lot, le plus beau, peut-être du village.

M. FOSTER : Un lot de quoi ?

M. BARRON : Un lot de terrain. Mais Victoria-nord n'est pas un partisan du gouvernement et c'est probablement pour cela que le gouvernement ne lui rendra pas même justice.

M. FOSTER : Je prends note de cette offre.

M. BARRON : Prenons encore le village de Bobcaygeon, dans Victoria-aud. Nous voudrions avoir justice, là aussi. Le revenu en est de \$1,564,58. Mais non, pour une raison, ou pour une autre, Ontario n'a pas les mêmes avantages que la province